

## Négociation sous l'œil bienveillant des salariés

Les élus et mandatés du SGLCE des imprimeries de presse se sont réunis le 1<sup>er</sup> décembre 2014 au siège de leur syndicat.

Ils donnent mandat à la délégation syndicale régionale de poursuivre les discussions engagées au SPQN sur la base du constat de discussion signé le 9 septembre 2014.

« Le projet de texte relatif à l'évolution des imprimeries de la presse quotidienne nationale » doit :

- préciser les perspectives d'avenir sur les investissements industriels et la charge de travail,
- ouvrir le dossier de la pénibilité,
- permettre que chaque salarié ait une solution d'emploi.

Cependant, le SGLCE met en garde les éditeurs qui voudraient passer en force en déclenchant les procédures d'informations/consultations aux Comités d'entreprise.

Placées sous l'égide du SPQN, les négociations en cours sont suffisamment importantes pour que l'engagement paritaire aille à son terme.

La délégation syndicale rendra compte régulièrement, dans ses instances, de l'avancée des négociations en cours.

Paris, le 2 décembre 2014